

Procès-Verbal

Séance du Mardi 30 Mai 2023

L' an 2023 et le Mardi 30 Mai 2023 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE MOUGENOT sous la présidence de
GLORIOT Sylvain Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mme PATARD Sandrine, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SENDEL Danièle à M. GLORIOT Sylvain

Absent(s) : Mme LOYAL Claire

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 8

Date de la convocation : 24/05/2023

Date d'affichage : 24/05/2023

A été nommé(e) secrétaire : Coralie BRIGUÉ

VENTE MAISON 34 RUE SAINTE BARBE ET TERRAIN

réf : 20230045

Annule et remplace la délibération n° 20230017 du 11 AVRIL 2023

Suite à la proposition d'achat présentée, le Conseil Municipal décide de vendre la maison du 34 rue Sainte Barbe cadastrée section AA n° 78 d'une contenance de 4 ares pour la somme de 85 000 €.

Le Conseil Municipal décide de vendre également la bande de terrain cadastrée AA 195 d'une contenance de 48 m2 située à côté de la maison pour l'euro symbolique au futur propriétaire de la maison cadastrée AA 78

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Monsieur le Maire est autorisé à signer l' acte correspondant.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

ACHAT BATIMENT AGRICOLE : Le conseil Municipal, a l'unanimité donne son accord pour acheter le batiment agricole proposé.

VIABILISATION TERRAINS COMMUNAUX : Suite à l'achat de 2 terrains, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour lancer la viabilisation en créant des parcelles et la voirie nécessaire.

INFORMATIONS DIVERSES

Le feu d'artifice aura lieu le lundi 14 août au lac du Conge.

Devant l'état vétuste du mur derrière le monument ; le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour un aménagement paysager pour remplacer le mur.

En mairie, le 06/06/2023

Le Maire
Sylvain GLORIOT

Secrétaire de séance
Coralie BRIGUÉ